

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

Pouvoirs :

France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Cédric LAPRUN
Laurent KELLER	à	Marc OXIBAR
Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
Michel ADAM	à	Henriette BONNET
Marylise GASTON	à	Anne VOELTZEL
Jean Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
Aurélié GIRAUDON	à	Robert BRAEILLE

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 151008-02-FIN

BUDGET ANNEXE DU SPECTACLE VIVANT 2015 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE

M. OXIBAR indique que le présent rapport concerne le Budget Supplémentaire de l'année de 2015 du Budget Annexe du Spectacle Vivant dans la mesure où le Compte Administratif 2014 a été approuvé le 19 mars 2015, soit postérieurement au Budget Primitif approuvé le 28 Novembre 2014.

Ce Budget supplémentaire notamment a pour objet d'intégrer les résultats cumulés de l'exercice précédent après affectation des résultats.

La **section de Fonctionnement** est portée en équilibre à 856 428.53 €, avec les adaptations suivantes :

En dépenses

6042 Achats de prestations de service

611 Contrats de prestations

5 000.00
2 000.00

RECU
Le 27 OCT. 2015

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

616 Primes d'assurances	700.00
6238 Divers (animations)	800.00
6248 Divers (transports scolaires)	300.00
6332 Cotisations versées au FNAL	- 17.19
6336 Cotisations au CNFPT	- 61.77
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rém	-10.20
64111 Personnel titulaire	- 2 232.38
64112 NBI, SFT et indemnité de résidence	- 35.45
64118 Autres indemnités	- 474.30
64131 Personnel non titulaires	- 479.67
64168 Autres emplois d'insertion	- 711.72
6451 Cotisations à l'URSSAF	- 526.94
6453 Cotisations aux caisses de retraites	-740.72
6454 Cotisations aux ASSEDIC	-75.74
6488 Autres charges	-5.39

En recettes

002 Excédent CA 2014 reporté	19 248.53
7472 Régions	- 2 420.00
7062 Redevances et droits des services à caractère culturel	- 13 400.00

La **section d'Investissement** est portée en équilibre à 66 911.70 €, avec les modifications suivantes :

En dépenses

2031 Frais d'étude	960.00
2181 Installations générales	14 951.70
2183 Matériel de bureau et informatique	1 000.00

En recettes

001 Excédent CA 2014 reporté	16 911.70
------------------------------	-----------

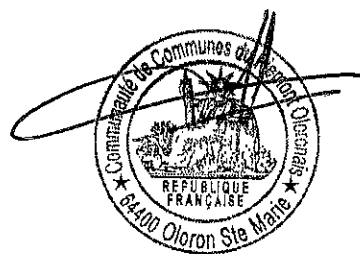
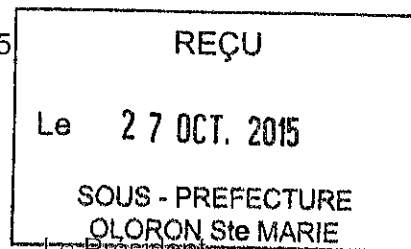
Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Supplémentaire du Budget Annexe du Spectacle Vivant 2015, arrêté aux chiffres susvisés.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 8 octobre 2015

Suivent les signatures



Daniel LACRAMPE

Affiché le 27.10.2015